

L'Éole-Lien est un bulletin d'information sur le projet de parc éolien du Massif du Sud.

À raison de quatre parutions par année, cette publication vous permettra :

- d'en savoir plus sur le projet, les étapes de réalisation, le calendrier des activités;
- de comprendre les détails de l'étude environnementale;
- de connaître les mesures prévues pour réduire les impacts sur l'environnement et le milieu;
- de mieux connaître la filière éolienne, en forte croissance au Québec et dans le monde.

Saint-Laurent Énergies s'engage par cette publication à fournir, tout au long du processus de réalisation, une information juste et rigoureuse sur le projet de parc éolien du Massif du Sud. Ces renseignements contribueront à répondre à vos interrogations.

Quoi de neuf?

Activités sur le site

Des activités se déroulent actuellement sur le site afin de raffiner la compréhension du potentiel éolien. Saint-Laurent Énergies a acquis des mâts de mesure de vent déjà présents et en installe de nouveaux pour lesquels des chemins d'accès sont nécessaires. Les travaux sont autorisés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et supervisés par un surveillant qualifié.

Étude d'impact environnemental

Dans les prochains mois, Saint-Laurent Énergies déposera au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) l'étude d'impact préparée par SNC-Lavalin Environnement.

L'étude scientifique décrit les milieux physique, biologique et humain du site; elle analyse l'impact de la réalisation du projet sur les éléments du milieu, comme les cours d'eau et les oiseaux, et elle présente des mesures d'atténuation et de compensation. Ces mesures, allant parfois au-delà des normes, constituent un engagement pour Saint-Laurent Énergies. L'analyse de l'impact environnemental fait partie du processus d'élaboration du projet. Elle en influence la configuration dans une optique de développement durable. Par exemple, le projet a été reconfiguré pour conserver l'habitat d'une espèce à statut particulier, la grive de Bicknell.

Ce document sera public et disponible pour consultation au moment d'être soumis par le MDDEP au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Forum

À la découverte des éoliennes de la Gaspésie!

Pour les élus et les employés de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Luc-de-Bellechasse, Saint-Magloire, Saint-Philémon, ainsi que des MRC Bellechasse et des Etchemins, Saint-Laurent Énergies a organisé une visite de deux parcs éoliens en activité, à Baie-des-Sables et à Murdochville. La majorité des participants ayant répondu à l'invitation visitaient un parc éolien pour la première fois.

Des professionnels de PESCA Environnement, firme ayant participé à l'élaboration de plusieurs projets éoliens, ont expliqué le volet environnemental réalisé avant l'implantation du parc, pendant sa construction et après sa mise en service.

M. Jacques Couillard, ancien maire de Baie-des-Sables, a témoigné de son expérience aux élus. Situé en territoire agricole, le parc éolien de Baie-des-Sables est en service depuis le 1er décembre 2006.



En mai, une vingtaine de personnes du monde municipal visitaient 2 parcs éoliens avec Saint-Laurent Énergies.

Le territoire montagneux de Murdochville s'apparente davantage à celui où sera implanté le parc éolien du Massif du Sud. Accompagnés de M. Bobby Dufour, responsable du parc éolien du mont Miller, les participants sont entrés dans la base d'une tour d'éolienne. Ils ont pu se familiariser avec la technologie de production d'électricité à partir du vent. Ce parc éolien est en activité depuis 2005.

Question verte

Le vent est une ressource renouvelable et non polluante. L'énergie éolienne produit de l'électricité sans générer de gaz à effet de serre. Saint-Laurent Énergies participe à la conservation d'un environnement global de qualité, tout en respectant l'environnement local.

Pendant la construction d'un parc éolien, quelles actions permettent de conserver les cours d'eau?

Grâce au travail des dernières années pour l'élaboration de l'étude d'impact environnemental, Saint-Laurent Énergies a acquis une connaissance pointue du territoire. L'entreprise croit qu'il est possible de réaliser le projet tout en conservant les écosystèmes et le réseau hydrographique.

Huit rivières prennent naissance dans les trois bassins versants des rivières Daaquam, du Sud et Etchemin. Tout au long de l'implantation du parc éolien, plusieurs actions seront posées pour conserver le milieu aquatique. Saint-Laurent Énergies souhaite bonifier ses engagements au-delà des normes en vigueur. Des discussions sont en cours avec les utilisateurs du territoire, comme le CRECA et le CBE, pour que ces engagements satisfassent toutes les parties.

Avant la construction

- Une bande de protection est prévue entre les éoliennes et les cours d'eau.
- Les chemins d'accès seront positionnés pour réduire au minimum le nombre de traverses de cours d'eau.

Pendant la construction

- La protection du réseau hydrographique et de l'habitat du poisson sera assurée par le respect des normes et règlements en vigueur, reconnus et exigés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le MDDEP et par Pêches et Océans Canada.

Ces normes et règlements prévoient notamment :

- l'installation de drains afin d'assurer l'écoulement adéquat des eaux de ruissellement;
- l'installation de traverses de cours d'eau stabilisées;
- la revégétalisation des sites d'installation de drains et de traverses.

Des surveillants environnementaux, indépendants de l'entrepreneur chargé des travaux, seront présents pendant la construction. Ils exerceront un suivi rigoureux et continu et assureront le respect des normes mentionnées précédemment pour toute la durée des travaux.



Rétrospective

Le projet de parc éolien du Massif du Sud s'élabore en étroite collaboration avec le milieu. Depuis 2007, Saint-Laurent Énergies a organisé plusieurs rencontres publiques et municipales. Elle entretient des communications avec les intervenants locaux, les agences gouvernementales et les organismes du milieu comme le CRECA (Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches) et le CBE (Conseil de bassin de la rivière Etchemin). De plus, Saint-Laurent Énergies a eu l'occasion de présenter publiquement son projet à plusieurs reprises :

Date	Municipalité
Déc. 2007	Saint-Luc-de-Bellechasse
Déc. 2008	Saint-Luc-de-Bellechasse
Févr. 2009	Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland
Févr. 2009	Saint-Magloire
Févr. 2009	Saint-Philémon

Présent!

Une agente de liaison présente sur le territoire maintient un lien actif entre la population et Saint-Laurent Énergies : Mme Nicole Bilodeau, 115, rue de la Fabrique, Saint-Luc-de-Bellechasse. Téléphone : 418-636-2627.

Saint-Laurent Énergies prépare d'autres rencontres publiques. Au plaisir de vous y rencontrer prochainement!

Pour nous joindre

L'Éole-Lien est publié par Saint-Laurent Énergies.

Pour recevoir une version électronique, écrivez-nous au eole-lien@stle.ca

Pour soumettre des questions à l'égard du projet de parc éolien du Massif du Sud ou proposer des sujets d'article, communiquez avec nous!

www.stle.ca
514-397-9997